

## Membres:

## MM.

- J. de Borchgrave, Avocat, Membre de la Chambre des Représentants.  
 P. Buschmann, Éditeur, à Anvers, Membre du Conseil du Cercle belge de la librairie.  
 A. Castaigne, Éditeur, à Bruxelles, Membre du Conseil du Cercle belge de la librairie.  
 Émile Fonteyn, Éditeur, à Louvain, Membre du Conseil du Cercle belge de la librairie.  
 Ad. Hoste, Éditeur, à Gand, Juge au Tribunal de commerce.  
 G. Katto, Éditeur de musique, à Bruxelles.  
 E. Lyon-Claesen, Éditeur, à Bruxelles, Secrétaire du Cercle belge de la librairie et du Groupe des industries du Livre à l'Exposition internationale de Bruxelles, 1897.  
 Ad. Mertens, Éditeur, à Bruxelles, ancien Membre du Conseil du Cercle belge de la librairie.  
 Charles Peeters, Éditeur, à Louvain, ancien Membre du Conseil du Cercle belge de la librairie.  
 O. Schepens, Directeur de la Société belge de la librairie, à Bruxelles, ancien Membre du Conseil du Cercle de la librairie.  
 Le R. P. J. van den Gheyn, Bollandiste, Conservateur à la Bibliothèque royale, à Bruxelles.  
 Paul Weissenbruch, Éditeur, à Bruxelles, Président de la Chambre syndicale des imprimeurs, ancien Vice-Président du Cercle belge de la librairie.  
 Wesmael-Charlier, Éditeur, à Namur, ancien Président du Tribunal de commerce.  
 G. Zech, Éditeur, à Braine-le-Comte, ancien Vice-Président du Cercle belge de la librairie, Président de la Section de la librairie.

## CONGRÈS INTERNATIONAL DES ÉDITEURS

Deuxième session. — Bruxelles 1897.

## RÈGLEMENT.

Art. 1. — La deuxième session du Congrès international des éditeurs s'ouvrira à Bruxelles dans le courant du mois de juin 1897.

Art. 2. — Cette deuxième session est, conformément à la décision prise à Paris, dans la réunion plénière du 18 juin 1896, organisée à l'initiative et sous les auspices de la Commission internationale, par un Comité d'organisation nommé par le Cercle belge de la librairie.

Art. 3. — Sont seuls admis à y prendre part, les éditeurs de livres, musique, estampes et publications périodiques (revues, magazines, journaux illustrés) de tous pays, ainsi que les délégués des sociétés d'éditeurs de toutes nationalités.

Art. 4. — Le bureau du Congrès est composé:

- a. De présidents d'honneur nommés par le Comité d'organisation;
- b. D'un président nommé par le même Comité;
- c. De vice-présidents, comprenant: 1<sup>o</sup> deux vice-présidents de droit, savoir: le président de la Commission internationale et le président du Comité d'organisation du Congrès précédent; 2<sup>o</sup> un ou plusieurs vice-présidents élus par le Congrès et appartenant à des nationalités différentes;
- d. De deux secrétaires généraux, savoir: 1<sup>o</sup> le secrétaire du Comité d'organisation du Congrès; 2<sup>o</sup> le secrétaire de la Commission internationale;
- e. De secrétaires de séances et de sections nommés moitié d'avance par le Comité d'organisation et moitié par le Congrès.

Art. 5. — La durée de la session est fixée au maximum à trois jours, à raison de deux séances par jour.

Art. 6. — Le programme et l'ordre du jour seront publiés par les soins du Comité d'organisation du Congrès.

Art. 7. — Seront traitées à ce Congrès les questions relatives à la profession d'éditeur, ainsi que certaines questions de propriété littéraire et artistique envisagées dans leurs rapports avec l'édition.

Art. 8. — Les adhérents au Congrès qui désirent traiter eux-mêmes ou voir traiter par d'autres certaines questions, sont instamment priés de faire part de leurs desiderata au Comité d'organisation. Celui-ci choisira parmi ces questions celles qui figureront à l'ordre du jour et s'entendra avec des adhérents désireux de présenter des rapports écrits sur ces questions.

Art. 9. — Les rapports devront être rédigés en langue française et adressés au président du Comité avant le 1<sup>er</sup> mai 1897. S'ils sont rédigés dans une autre langue, ils doivent être accompagnés d'une traduction française.

Art. 10. — Les questions portées à l'ordre du jour par le Comité d'organisation seront seules discutées au Congrès.

Art. 11. — Les personnes admises à faire partie du Congrès en vertu de l'article 3 auront à verser une cotisation dont le montant est fixé à 20 francs, payable par anticipation.

Pour la Commission d'organisation:

Le Secrétaire, Ernest Vandeveld. Le Président, Emile Bruylant.

## [18969] Öffentliche Buchhändler-Lehranstalt.

Die Anmeldung neu eintretender Schüler erbitte ich mir Mittwoch, Donnerstag, Freitag, vom 28.—30. April, in der Zeit von 3—4 Uhr, an der Pleiße 4, III. Mitzubringen ist das Schulzeugnißbuch.

Leipzig. Dr. Willem Smitt, Direktor.

## Erschienene Neuigkeiten des deutschen Buchhandels.

(Mitgeteilt von der J. C. Hinrichs'schen Buchhandlung.)

\* vor dem Titel = ohne Ausdruck der Firma des Einsenders auf dem betr. Buche.

† vor dem Preise = nur mit Angabe eines Nettopreises eingeschickt. Die mit n. vorgezeichneten Preise der Verleger müssen im Auslande zum Teil erhöht werden, die mit n.n. und n.n.n. bezeichneten auch im Inlande.

Preise in Mark und Pfennigen.

## Theodor Ackermann in München.

Miller, W. v., u. H. Kiliani: Kurzes Lehrbuch der analytischen Chemie. 3. Aufl. gr. 8°. (XII, 614 S. m. 97 Abbildgn. u. 1 farb. Spektraltaf.) n. 10. —  
 Zeitschrift, bayerische, f. Realschulwesen, hrsg. durch den bayer. Realschulmänner-Verein, red. v. W. Vogt. 18. Bd. der Blätter f. das bayer. Realschulwesen. Neue Folge V. Bd. Jahrg. 1897. 4 Hfte. gr. 8°. (1. Hft. 90 S.) bar n. 5. —

## B. Albrecht's Verl. in Jorbach.

Katsh, F.: Jugendliches Verbrechen. Ein Beitrag zur Lösung der sozialen Frage im Anschluß an die kürzlich erfolgte Ermordg. des Justizrat Levy, Berlin. gr. 8°. (64 S.) n. —. 50

## Attaria &amp; Co. in Wien.

Scheda: Generalkarte v. Griechenland u. dem ägäischen Meer. 1:864,000. 4 Blätter aus der Generalkarte der Balkanhalbinsel in 13 Blättern. Berichtigt, m. Höhenzahlen, Strassen u. den neuesten Eisenbahn-Nachträgen versehen v. K. Peuckert. Mit der neuesten polit. Eintheilg. 1897. 2 Blatt à 39,5×52 cm, 2 Blatt à 52×52 cm. Farbendr. Mit 1 Bl. Text in qu. Fol. bar n. 5. —; auf Leinw. in Leinw.-Deckel n. 8. 50; m. Stäben n. 10. 50

## C. Bauer in Würzburg.

Wirth, S.: Karte v. Unterfranken u. Aschaffenburg m. Angabe der Ortsentfernungen nach Kilometer u. Bezeichnung der Wein- genden u. Weinorte. 1:200,000. 3. Aufl. 63×78 cm. Farbendr. u. kolor. n. 1. 50; auf Leinw. in Futteral od. m. Stäben n.n. 2. 75